

128
125
122
120
118

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

110
108
106
104
102

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscuries par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

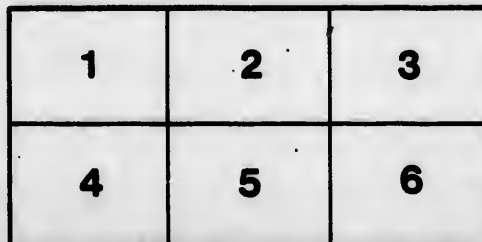
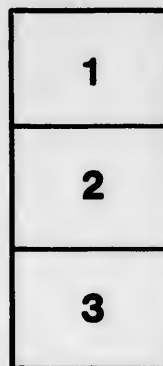
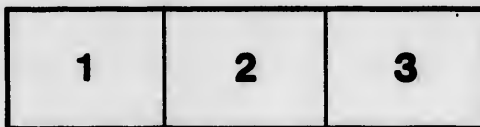
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rrata
to

pelure,
n à

32X

REPertoire

DE

PSYCHOLOGIE

PAR

MATHIAS MARTINEAU

MONTREAL :

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, Imprimeurs.

1889.



REPertoire
DE
PSYCHOLOGIE

PAR
MATHIAS MARTINEAU

MONTREAL :
EUSEBE SENECAL & FILS, Imprimeurs.

1889.



NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR L'AUTEUR

Né, à St-Lin, octobre 1835, fils de Gédéon Martineau, et de Elizabeth Charbonneau, et arrière petit-fils, à la sixième génération, de Maturin Martineau, de St-Fraigne. Par la mort accidentelle de son père, (noyé, avril 1836), il fut laissé orphelin de père à l'âge de six mois, et, dût être, en conséquence, élevé par les seuls soins tendres et dévoués d'une noble mère. Désirant étudier les mœurs, les climats et le règne végétal de l'Occident tropical, en conséquence, il visita dans ce but, en 1865, Cuba et sa capitale, la Havane, et une partie du Mexique. Toujours dans le même but il visita de 1869 à 1870, la Californie, et de 1870 à 1875, Tahiti, en Océanie. Aujourd'hui maître de poste d'Arnaud, Manitoba, Canada.

INTRODUCTION.

Contribuer à faire étudier cet être encore peu connu, sujet palpitant d'intérêt, que l'on nomme être intellectuel est mon but. Après trente années d'études de cet être intellectuel, il me semble qu'il n'a pas avancé autant que l'être purement matériel. Je ne sais même pas, si, reculant à quarante années, on ne trouverait pas plus d'éducation qu'aujourd'hui ? Il faut donc se demander que nous servent toutes nos écoles, si la plus belle partie de l'être humain (la partie intellectuelle), ne progresse point ? La cause ne serait-elle point en ce que l'on enseigne que l'instruction, et que pour ce but l'on néglige l'éducation ? Ainsi l'on développe l'être mental au détriment de l'être moral, et l'effet en est que l'on matérialise les peuples, puisque l'on ne leur apprend qu'à cultiver. Ne devrait-on pas enseigner à se cultiver autant qu'à cultiver ? Par cela l'on préserverait l'équilibre mental et moral. N'est-il pas des plus intéressant de s'étudier ? c'est-à-dire le jugement de ce que l'on est composé, de ce qui nous fait agir ? N'est-ce pas là la plus belle partie de l'être humain ? En effet ne se connaissant pas, comment peut-on régler ses habitudes ? Comment peut-on être digne de confiance si on laisse au hasard le soin de régler ce que notre jugement devrait régler, puisqu'il nous a été donné dans ce but. Apprendre à juger est donc hautement désirable ? Il semble que l'on devrait, dans nos Universités établir une chaire pour ce genre spécial d'éducation. On comprendra que pour traiter sur ces abstractions, que la concision était de rigueur. Car, en effet, une abstraction est une chose à prendre au passage, et, arguer longuement là-dessus ahurit le lecteur qui ne saisit rien du tout.

L'AUTEUR.

L'ORGANISATION HUMAINE.

L'organisation humaine renferme le siège de trois moteurs. Ces trois moteurs sont. 1o, le cerveau, siège du jugement et moteur des calculs divers ; 2o, le cœur, siège des divers sentiments de l'esprit, et moteur de l'amour ; 3o, le sexe, siège et moteur de la transmission de la vie. Ces trois moteurs, quoiqu'unis dans l'individu, et agissant par la même matière première, sont cependant distincts en devoir, en capacités et en but. Cela forme trois êtres en l'homme, avec différentes inclinations. L'instruction et la raison sont du cerveau—être mental.—L'éducation et l'amour sont du cœur—être moral. La reproduction de l'espèce est du sexe—être animal. La parole est l'interprète de ces trois êtres, en laissant assavoir lequel prédomine. Ainsi, raisonner, sans cesse, est l'interprète de l'être mental. Moraliser est l'interprète de l'être moral comme se chercher est l'interprète de l'être animal. Ces inclinations font foi des trois êtres. Le cerveau, siège du jugement, est fait en vue d'éclairer les deuxième et troisième moteurs, et de les régler, vû qu'ils n'ont que de l'instinct. Les deux sens de la vue et de l'ouïe, font partie du cerveau, et, ceci, seul, suffit à prouver la grande importance de ce moteur premier. Le cœur, moteur de l'amour, et siège des divers sentiments, tels que, la sympathie, l'antipathie, la douceur, la rancune, possède l'attribution de l'esprit en plus. Il est d'autant plus irrégulier dans sa motion qu'il est le réceptacle des cinq sens, dont cette organisation humaine est douée ; et puis les causes d'attractions ou de contradictions le froissent et l'usent impitoyablement. Cependant, comme il a le cerveau pour se voir, il a par ce moyen l'avantage de se retenir et d'éviter ce qui lui est le plus funeste, c'est-à-dire perdre le frein. Le troisième moteur, le sexe, est à la fois le siège et le moteur de la reproduction de l'espèce. Le sens du toucher est le seul des cinq qui lui soit direct. Le sens du goût l'affecte indirectement, le sens de l'odo-

rat lui est étranger ; tandis que les sens de la vue et de l'ouïe peuvent, dans certains cas, l'activer. Quoique pur animal, il n'en a pas moins son importance en ce que l'individu mourant à le plaisir de se voir revivre en ses descendants. Le fonctionnement normal de cette organisation est que les impulsions des second et troisième moteurs doivent être réglées par le premier moteur, c'est-à-dire le cerveau qui a la lumière à éclairer les deux autres. Lui même, cependant, peut faillir si les sens de la vue et de l'ouïe n'excitent en lui aucune morale.

Cette organisation est imparfaite parce qu'elle est intimement alliée à la chair. D'un autre côté, elle est parfaite par cette étincelle divine, donnée par son créateur, que l'on appelle jugement, au moyen duquel on reconnaît la différence du juste et de l'injuste. Maintenant, l'être humain ne trouvant point sur cette terre d'exemple de son organisation mentale, il devient hautement logique qu'il croit en un exemple qui lui est antérieur, supérieur, et créateur ; car la logique et la raison ne sauraient jamais admettre que cette création de l'homme soit parfaite.

Exemple des trois inclinations de l'homme, formant comme trois être différents.

L'ÊTRE MENTAL.

Je vais travailler à faire fortune, et, quand je l'aurai atteinte, je pourrai m'acheter une belle demeure, des beaux chevaux et cultiver un beau jardin - ou toutes les beautés de la nature s'épanouiront, puis alors, je m'aurai fait une réputation à la hauteur de la main d'une riche héritière et la demanderai en mariage.

L'ÊTRE ANIMAL.

Je n'entends pas que tu me fasses attendre si longtemps après mon absolu, pressant besoin naturel. L'eu m'importe ta belle demeure, et tout le reste que tu vois en perspective ; moi, j'obéis à ces deux lois naturelles--

vivre et donner la vie ; et si tu me refuses de laisser suivre cette irrésistible inclination, je la suivrai, ou il y aura tempête entre nous.

L'ÊTRE MORAL.

Vous êtes tous les deux condamnés à mourir, parce que vous vous laissez entraîner, l'un à des calculs périssables, ne laissant rien après eux ; l'autre me fait honte par la crudité de son expression qui ne laisse voir ni respect, ni amour ne perçoit rien, n'a que de l'instinct, et, conséquemment, se meurt dans une région terre-à-terre, et finit avec la saison. Moi, je soupire après un être humain aimant, comme j'aime moi-même. En possession de cela, je serais heureux ; que m'importe tout le reste, puisque c'est périssable ? Mais, mon amour étant spirituel, il ne meurt ni ne varie, c'est ce qui fait qu'avec sa compagnie l'on a tout ce qui rend heureux, parce qu'il ne laisse aucun vide, et ne laisse rien à désirer de plus.

L'ESPRIT.

L'esprit humain est une essence dont le cœur est le laboratoire et dont le cerveau en est le conservatoire ; là, en effet, il se réfléchit, y opère la lumière par laquelle il se voit dans toutes ses nuances. C'est une flamme, et, par le moyen des yeux et des oreilles, il attire l'esprit du dehors et l'amène sur le cerveau où il l'analyse. L'auteur de ces lignes l'a vu sortir des yeux de différentes personnes, sous différentes formes, mais toujours ayant la même couleur jaune-bleu. Il se divise en genre, en qualité, en quantité, en force et en forme—lesquels à leur tour varient infiniment. Ses deux genres sont : 1o, le posé, masculin, ou réfléchi ; 2o, le léger, féminin, ou irréfléchi. Le réfléchi, pour être le moins, peut se réduire à la trivialité, exemple un et un font deux. Ceci est, cependant, une réflexion ou jet de lumière, mais si commun que tout le monde le voit. Pour être le plus, on n'a qu'à passer en revue toutes les grandes sciences, qui sont là pour prouver

sa capacité. L'irréfléchi ou féminin, pour montrer ce qu'il peut faire de plus beau ; on n'a qu'à voir une mère exposant sa vie, et même se sacrifiant pour sauver l'existence à son enfant. Pour montrer son incapacité ou nullité, on n'a qu'à observer les fantaisies, lesquelles sont de son essence, ainsi que les nigauderies, etc. L'esprit féminin est donc une impulsion spontanée, sans frein, sans lumière et hasardée. L'esprit masculin ou réfléchi, même, ne suffit pas toujours, il doit se réfléchir du premier au second degré avant d'agir, car tout jet d'esprit réfléchi renferme une portée plus ou moins considérable, et il importe de réfléchir ce premier jet avant de le refléter. Ainsi, le jugement est plus que l'esprit réfléchi au premier degré, puisqu'il en est l'analysateur. L'esprit ne peut devenir lumière que par son réflecteur, le cerveau. L'auteur de ces lignes l'a vu sortir de l'œil sous les formes de tourbillons, de rayons et d'étincelles, et cela, en plein jour. Un physique féminin peut contenir un esprit réfléchi au premier degré, comme il se peut trouver un esprit féminin dans un physique masculin.

Exemple de l'esprit irréfléchi avec l'esprit réfléchi ou le jugement. L'esprit irréfléchi :— Je désire aller me promener chez un tel ; réponse de l'esprit réfléchi ou du jugement :— allez vous promener chez un tel vous fera et lui fera perdre un temps précieux, vû l'attention qu'il devra vous donner ; cette cause de votre promenade aura l'effet, pour vous et cette personne, d'une perte pécuniaire sensible.

LA PHILOSOPHIE.

La philosophie est la réflexion de rayons de lumière sur le cerveau. La matière première employée par le cerveau pour opérer ces réflexions est l'esprit. La philosophie habite donc tout l'espace éthéré que ses rayons sont susceptibles d'atteindre. Exemple : le philosophe parlant à son être mental.— L'esprit irréfléchi semble incapable de contenir ni de se contenir ; réponse de l'être mental, c'est-à-dire la philosophie :— C'est être très fragile et très mobile ; l'effet de cette fragilité

et mobilité se fait voir en l'incapacité de juger. Comme on le voit, le philosophe cause avec son être mental qui lui tient lieu de compagnie. Ainsi s'explique que le philosophe peut vivre sans compagnie autre que sa pensée, ce qui paraît bizarre pour un grand nombre de personnes, mais ce qui est le délice de l'existence de ceux inclinés au-delà des surfaces.

FOLIE, CAUSES ET EFFETS.

CAUSES.

1o. Défaut d'équilibre. 2o. Arrêt de l'esprit sur un sujet quelconque. 3o. Mortification de l'esprit. I. Le défaut d'équilibre est le cerveau trop faible pour contenir la force bondissante de l'esprit. Un exemple de cela est d'aspirer à quelque chose au-delà de ce que l'on peut atteindre, ou le désir effréné d'un objet pour la possession duquel on y met tout son esprit. Et cette mise de tout son esprit sur ce seul objet est ce qui arrête l'essor de l'esprit, ou plutôt ce qui lui ôte la rotation nécessaire à son existence normale. II. L'esprit, ainsi arrêté, ne peut plus éclairer la direction à suivre, car le cerveau étant privé de sa matière première reste dans l'obscurité. En effet, qu'est-ce que la folie analysée ? sinon la perte de la raison ? Et qu'est-ce que la raison ? sinon la rotation de l'esprit ? III. La mortification de l'esprit en est aussi une cause intermittente, étant elle-même causée par diverses sources, telles que des pertes très sensibles, soit matérielles ou morales, ou les deux à la fois. Ainsi la mortification de l'esprit n'est ni la cause première de la folie, ni l'effet, mais tient comme le milieu entre les deux, car elle n'est souvent que temporaire.

EFFETS.

Un effet est la perte des deux sens de l'ouïe et de la vue, c'est-à-dire, cette partie de ces deux sens comprenant la perception, car, chez les fous, l'attention n'existe plus, ni de l'œil ni de l'entendement. L'œil

est devenu fixe, et l'oreille est également nulle chez eux. Ils ont perdu, ainsi, le sourire sincère de l'amour, parce que l'esprit ne visitant plus le cerveau, est cause du double effet de la perte du frein et de l'électricité, propre à l'amour et au sourire. Cependant les fous conservent les trois sens du toucher, du goût et de l'odorat. Dès lors le véritable foyer de la folie est dans la connexion de ces trois sens du toucher, du goût et de l'odorat aux deux sens de l'ouïe et de la vue, puisque les trois premiers sont valides, comme de sentir une brûlure, comme de sentir la faim et l'odeur des mets, et que les deux derniers sont invalides ; le siège de la maladie doit être, conséquemment, dans la connexion des trois premiers aux deux derniers. Comme remède, il s'agirait donc de rétablir cette connexion en frappant l'un des trois sens restés valides. Il faudrait que l'impression serait suffisante à électriser toute l'organisation. Il faudrait trouver le moyen de ramener le sourire. Sur les trois sens restés valides, l'odorat est le seul pouvant le produire par les arômes.

L'ÊTRE INTELLECTUEL.

Il est plus haut clairement démontré que l'esprit est l'impulsion de notre être matériel, c'est-à-dire, que nos paroles et nos actions sont une preuve de son état actuel, ou réfléchi, ou irréfléchi. Tel est l'esprit. Ainsi, le masculin ou réfléchi peut se réduire presque à l'état féminin, par être trivial ou banal ; tandis que l'irréfléchi ou féminin peut, dans certains cas, s'élever au sublime de l'amour. De par la vertu de son élasticité, il prend toutes les formes et toutes les qualités. Depuis le commencement du monde, l'esprit réfléchi a fait toutes les grandes découvertes. Comment, après cette vérité frappante de lumière, ne pas conclure que ce genre d'esprit est en réalité le masculin de l'esprit, puisque c'est toujours par les hommes que cet esprit réfléchi apparaît ? D'un autre côté, depuis la même date, les frivolités, les fantaisies, etc., sortent toujours de l'esprit irréfléchi de la pluralité des femmes. Donc, cet esprit irréfléchi est le féminin de l'esprit ? Certainement que l'esprit à ses

deux genres comme l'être matériel. Il n'est pas aussi vulgaire, voilà tout. Seulement, tandis que l'être matériel est grossier et sans élasticité, et doit rester comme il est né, aussi longtemps que son organisation peut l'alimenter, l'être mental, au contraire, a le pouvoir de changer de forme aussi souvent que les circonstances s'y prêtent. Sans doute, que chaque cerveau diffère en capacité mentale. Sans doute que l'on rencontre des hommes dont le cerveau ne peut réfléchir qu'au premier degré, comme on rencontre des femmes dont le cerveau réfléchit au second degré.

L'ESPRIT RÉFLÉCHI.

SON INFLUENCE SUR LA GÉNÉRATION.

On vient de voir que le genre se fait reconnaître en esprit aussi bien qu'en physique. Il y a plus que cela. Le genre masculin de l'esprit, a plus de portée que le genre purement physique. Pour se convaincre de cette vérité, il n'est pas nécessaire d'invoquer le surnaturel. Sans doute que pour voir cette portée du genre de l'esprit réfléchi sur le genre physique de la génération, il faut de l'étude. Ainsi, l'on croit sans peine que l'homme, possédant un esprit masculin, se trouve être au grand complet ; c'est-à-dire, homme par excellence. Cet homme, de corps et d'esprit semblables, doit avoir quelque portée vulgaire pour l'œil de l'observateur.

LES DEUX ETRES, MENTAL ET MORAL.

LEUR DIFFÉRENCE.

L'être mental vise de très loin, surtout : amasser de la richesse ou se faire un nom assez réputé pour être noté dans l'histoire. Ainsi, il est, du premier coup d'œil, établi que l'être mental est égoïste, parce que ce n'est penser que pour soi seulement. Se faire un nom qui vivra dans la mémoire de la postérité est beau, digne et naturel, parce que la nature est essentiellement conservatrice, puisqu'elle se perpétue. Tout dé-

pend des moyens que l'on emploie pour toucher ce but grandiose. Touchant ce but par ses propres forces est infiniment naturel. Mais touchant ce but par le sacrifice d'autrui est évidemment criminel. Ainsi l'on voit que Socrate était supérieur au plus grand général connu de l'histoire, puisqu'il vit dans l'histoire, tout comme le plus grand général, de ses seules forces. Napoléon Ier et Riel étaient deux natures essentiellement mentales, car tous deux ont dit et répété maintes fois, qu'ils ne désiraient rien, que de vivre dans la mémoire des générations futures. La révolution française a été l'opportunité de Napoléon, comme le mécontentement des métis du Nord-Ouest du Canada a été celle de Riel pour toucher leur visée tant désirée. Mais que de sang versé !... Que du trésor public sacrifié !... C'est quand on balance ce sang versé et ce trésor public sacrifié, pour acquérir leur réputation dans l'histoire, que l'on voit mieux le prix de ces renommées et la valeur de ces hommes.

L'être moral procède différemment : il évite de heurter les humains ; il évite d'embarrasser la voie d'autrui ; il étouffe ses sentiments de colère ; il évite d'être une charge ou une nuisance pour la société ; il règle son appétit pour les richesses ; il est poli et courtois. Comme on le voit, l'être moral tend à alléger le fardeau de la vie des autres aussi bien que de la sienne. L'effet en est, de l'estime de la part de la société, et conséquemment, ouvre une voie large et facile à cet être moral, de la part de la société, par se cultiver, et, ainsi, acquiert un nom réputé méritoire. Ainsi, tandis que l'être mental cultive, l'être moral se cultive, et l'on peut voir lequel des deux édifie le mieux la société.

LA CONNEXION DE L'ESPRIT.

La connexion de l'esprit se fait par l'œil ou l'oreille, car tous deux tendent au dehors également. Dès lors il est évident que cette connexion est de l'intérieur à l'extérieur et de l'extérieur à l'intérieur de l'homme, parce que l'esprit de l'homme n'est qu'une petite partie d'un tout attractif relatif. Exemple : deux humains se ren-

contrent ; de suite une impression se produit du physique de l'un sur les sens de l'autre et est introduite sur l'esprit où elle y est imprimée et analysée. Ainsi, l'esprit a voyagé de l'observateur à l'observé, en a perçu de l'esprit, puis, est revenu sur le cerveau de l'observateur et y a fait rapport, et voilà la connexion accomplie. Ce rapport est emmagasiné sur le cerveau et tout prêt à être renvoyé à l'observé, sinon de la parole, sûrement des yeux, qu'il y ait demande ou non, parce que l'on croit cela bien caché, comme il l'est, en effet, pour un très grand nombre. S'il y a demande, la parole le renvoie à l'observé, et, ainsi, une seconde connexion recommence par le récit du rapport fait par l'observateur à l'observé sur lui-même. Ce rapport fait sur le cerveau, est ordinairement celui-ci, s'il s'agit du dehors : vous êtes beau ou bien, c'est-à-dire attractif ; vous êtes laid ou mal, c'est-à-dire répulsif. S'il s'agit de l'esprit, exprimé par la parole ; vous êtes fin ou subtil, c'est-à-dire attractif ; vous êtes épais ou grossier, c'est-à-dire répulsif ; vous êtes sans qualité, c'est-à-dire neutre. Comme on le voit, ce rapport sur le cerveau, est le jugement. Cela prouve trois choses en l'esprit : pouvoir d'attraction, pouvoir de répulsion et pouvoir de distinction. Pouvoir d'attraction : celui d'attirer l'esprit d'un individu sur le cerveau, et, là, d'en exprimer les nuances diverses. Pouvoir de distinction : vous êtes beau, ou laid, ou neutre. Pouvoir de répulsion : vous êtes laid. Maintenant, vous êtes beau, qu'est-ce que cela ? l'épanouissement de la nature. Et quelle est la cause de cet épanouissement ? la chaleur de l'ambre. Ainsi, l'on arrive à la cause fondamentale par toucher l'esprit en son œuvre même. Vous êtes fin, qu'est-ce que cela ? rendre les sons en conformité et en continuité de rapports aux sons de l'autre partie, de telle sorte, une connexion mentale est faite. L'auteur de ces lignes a parfaitement vu, de plein jour, voyager l'esprit d'une personne à une autre. Sans doute que l'esprit ne se voit pas communément, mais il n'en existe pas moins pour cela, comme l'oxigène que l'on respire.

Et cette portée, c'est de déterminer quel sera le genre physique de la conception même. Un homme à l'es-

prit masculin, s'il est marié et que sa femme ne soit pas stérile, détermine, par cet esprit réfléchi, une pluralité de garçons parmi ses enfants. Que si l'on me demande comment il se fait qu'il se trouve des filles dans la minorité des enfants de cet homme à l'esprit réfléchi, je réponds que cela s'explique par des variations dont l'élasticité de l'esprit est susceptible. En effet, parce qu'un homme, quoique le plus souvent en esprit posé, ne l'est pas nécessairement à perpétuité, du moins ce n'est pas commun de rencontrer un homme dont l'esprit ne prend jamais la forme légère. Ainsi, quand il est dit que le genre de l'esprit a plus de portée que le genre physique, l'auteur a, comme preuve, une lignée de deux siècles, (six générations successives) dont chacune desquelles a eu pour père un homme à l'esprit réfléchi et dans chacune desquelles s'est trouvé une pluralité de garçons. Maintenant, comme autre preuve, l'auteur a l'exemple d'une femme s'étant mariée, en premier lieu avec un mari à l'esprit réfléchi, et en huit ans, donna à son mari trois garçons et une fille. La même femme, ayant épousé un deuxième mari, à l'esprit féminin, donna à ce dernier mari une pluralité de filles. Il convient d'ajouter que cette même femme possédait un esprit capable de réflexion au premier degré, c'est-à-dire que son esprit était immédiatement voisin de l'esprit masculin, à son point de départ. Il convient de dire, aussi, que son caractère était altier. Il semble qu'avec ces qualités avoisinant celles de l'homme, elle aurait dû avoir du poids appréciable sur le physique des enfants avec son deuxième mari. Non, cependant, preuve que l'homme donne surtout dans la conception, son genre d'esprit quel qu'il soit dans ce moment, et que la femme donne surtout, la nourriture à l'enveloppe de l'esprit, c'est-à-dire le physique. Comme on peut s'en convaincre, l'être moral est incalculablement supérieur à son enveloppe, qui devrait toujours lui obéir.

LE LIBRE ARBITRE.

Ce titre signifie nécessairement : 1o. la liberté de diriger quelque chose. Cette chose est en effet l'impulsion de

l'être matériel, communément appelé le corps. 2o. Il signifie aussi le pouvoir de comprendre toute la portée de cette impulsion, afin de lui donner la régularité nécessaire à ses mouvements. Ce pouvoir est en effet le jugement. 3o. Il signifie logiquement le pouvoir aussi d'en commander le mouvement, comme aussi, de l'arrêter au besoin. Ce pouvoir, c'est en effet la volonté. Voyons maintenant, quelle est cette impulsion à diriger, à régulariser ou à arrêter le mouvement. Cette impulsion, c'est l'esprit, en effet, hasardé, spontané, sans frein, sans lumière, enfin. De quoi se compose cet esprit dont chaque personne possède, dépend, et y cède irrésistiblement. Cet esprit est l'essence du cœur même. Dès lors, nous voilà en face de la force motrice de tout notre être, pouvant le faire mouvoir en tous sens, s'il n'est pas éclairé, et tenu en règle. Ici la nécessité d'une lumière, d'abord, et d'un frein ensuite, se comprend. Cette lumière, c'est le jugement, et ce frein, c'est la volonté. De quoi se compose ce jugement avec ce frein, et où trouve-t-on cet être éthéré ? Il se compose d'esprit, non plus à sa sortie immédiate du cœur, mais après avoir subi l'analyse de ce qu'il est, au moment où il va donner cette impulsion à notre être ; et cette analyse de l'esprit est faite par le cerveau ; selon que le cerveau juge la convenance de l'impulsion, la volonté ordonne ou retient le mouvement. C'est ici que l'on voit le service incomparable que peut rendre à notre être matériel, ce jugement uni au frein. Le frein résulte du jugement dont il devrait être inséparable. En effet, le jugement nous montrant ce que c'est telle et telle impulsion d'esprit non réfléchi, le frein, s'il n'était pas appliqué, ferait une preuve de manque de volonté ; c'est-à-dire, de faiblesse ou sinon de folie. Le jugement et la volonté habitent le cerveau, et sont faits, le premier pour éclairer, la seconde pour ordonner ou retenir les mouvements de l'impulsion et de l'esprit. Dès lors, il est évident que l'esprit dans le cerveau, est passé du premier au second degré. Le premier degré est le lieu où il émane l'essence du cœur, et le second est le cerveau, où il se réfléchit, faute duquel, il est frappé d'impuissance, demeure stérile, ou implore protection.

Maintenant, voyons la portée morale de ce plus bel attribut humain.

Le libre arbitre est à la fois un privilège et un attribut. Privilège, parce qu'entre les deux espèces d'animaux, tandis que l'espèce brute n'a reçu que de l'instinct, l'espèce humaine a, en plus, reçu le jugement nécessaire à diriger ses actions ou à mesurer ses paroles. Attribut de l'âme, parce qu'en toutes choses, durant l'existence, avec lesquelles on doit être en contact quotidien, on est libre d'accepter ou de refuser, d'accorder ou de retenir. Ces deux dons, considérés en une seule attribution, forment l'attribution la plus élevée dont l'être humain a été doué par son Créateur. Attribution d'autant plus élevée qu'elle renferme la responsabilité individuelle vis-à-vis, non-seulement de soi-même, mais encore de la société au milieu de laquelle l'on existe. Le jugement nécessaire à guider cette attribution diffère, en quantité comme en qualité, en chaque personne, pour ainsi dire. De la sorte, tandis que l'un peut se servir de cette belle attribution, l'autre ne le peut qu'avec difficulté ; surtout s'il n'y a pas d'éducation ni d'instruction. Maintenant, les humains, possédant le jugement nécessaire au fonctionnement de ce libre arbitre, ne sont pas, par cela, débarrassés de la chair qui est capricieuse, irrésolue, et d'une extrême légèreté, et conséquemment, souvent incapable d'appliquer le frein de la raison. De ce point de vue, la nécessité d'un contrôle se comprend, et pour les uns et pour les autres. Car, dans cet état de faiblesse, un contrôle et un but de la vie sont logiques, parce que cette attribution du libre arbitre met l'individu libre de décider de son sort dans le droit, et non dans le tort. Alors, puisque la chair peut entraîner l'être moral dans le tort, il est évidemment nécessaire d'avoir un aide au libre arbitre, pour protéger l'individu et la société contre une destruction certaine. Cet aide, c'est une ou plusieurs idées de crainte et d'espérance, selon que l'on agit ; de but, c'est un modèle du beau à suivre, servant d'exemple ; de contrôle : tu ne feras pas telle chose, ou sinon, punition corporelle : les lois civiles et les lois divines, punition éternelle des torts. Maintenant,

quand à l'effet du contrôle sur le libre arbitre, il diffère, selon la source d'où il émane, et selon aussi, les portées respectives, parce qu'en effet, le contrôle émane à la fois des lois civiles et de l'église. Par le premier, la crainte qu'il inspire est surtout temporaire ou corporelle ; d'abord, parce que ce n'est que pour un laps de temps relativement court, que l'âme souffre de perdre sa liberté, l'espérance resté toujours pour adoucir le regret cuisant. C'est très différent, quand l'espérance même n'est plus permise comme remède au regret cuisant. Et c'est ce qui rend le contrôle des lois de l'église plus efficace, puisque si l'on fait ce que le contrôle tra-hit le plus, c'est-à-dire mortifier l'âme d'autrui, soit d'une manière, soit d'une autre, l'on est menacé d'aller habiter éternellement les ténèbres cuisantes, réservées pour ceux-là qui tourmentent leurs semblables sur cette terre. Aussi, partout où les lois de l'église sont respectées, on est certain d'être respecté soi-même. Chez les peuples où les lois de l'église n'ont plus de prise, c'est-à-dire où le libre arbitre est relâché de toute crainte divine, il s'en suit un chaos déplorable dont la fin se nomme ruine finale et effacement d'un peuple, comme illustration. Si ce relâchement semble d'abord élargir le cercle d'expansion, ce n'est toujours que l'expansion horizontale ; parce que, laissé sans idée élevée, l'être humain ne sait faire mieux que de se creuser une fosse pour s'y précipiter le plus tôt.

LA RÉFLEXION DE L'ESPRIT.

La réflexion de l'esprit est le travail et le devoir du cerveau. Ainsi, quand on est témoin d'extravagance, de frivolités, de vanités, de moqueries, etc., ceci n'est pas défaut d'esprit, comme cela se dit faussement ou ordinairement, mais c'est défaut de réfléchir son esprit, ce qui est le défaut de jugement et du frein nécessaire. Ainsi, une personne dont les paroles sont extravagantes et les actions de même, fait preuve, non de manque d'esprit, mais de jugement et de frein. Le cerveau est fait pour réfléchir l'esprit avant qu'il ne se mette en mouvement. Ne le faisant pas, ceci fait une

preuve, ou de faiblesse du cerveau, ou de folie intermittente. Réfléchir, c'est faire passer par le cerveau une impulsion d'esprit. Une idée est une réflexion d'esprit au premier degré. C'est suffisant pour soi-même, dans le cours ordinaire de la vie domestique. Mais quand il s'agit du dehors du foyer domestique, cela ne suffit plus. Alors, si l'on ne peut réfléchir qu'au premier degré, l'on a besoin de s'appuyer de la lumière d'autrui. Exemple d'une réflexion, au premier degré, le désir du loisir l'ayant fait naître : je vais travailler à la tâche, afin de gagner du temps sur mon occupation ; cela me donnera un peu de loisir. Comme on le voit, le désir du loisir a amené l'esprit à demander au cerveau comment faire pour prendre un loisir sans rien perdre de son temps ; et le cerveau a indiqué le moyen qu'on lui demandait, parce qu'on ne demandait que cela, et que l'on ne voulait que cela. C'est un exemple de réflexion au premier degré. Que si l'on demandait au même cerveau, ce qu'il y a dans cette réflexion, au premier degré, et s'il ne pouvait le trouver ; alors, ce serait la preuve que ce cerveau ne peut réfléchir qu'au premier degré, et devra s'appeler cerveau féminin ; parce qu'il est rare que le cerveau d'une femme réfléchisse au-delà de ce premier degré. L'on trouve aussi un nombre considérable d'hommes, dont le cerveau ne réfléchit guère au-delà du premier degré. Ainsi, si cette personne qui veut du loisir, en tâchant de le prendre sur le temps de son travail, est au service de quelqu'un dont le cerveau peut réfléchir au second degré, ce quelqu'un lui dira : hâtez votre travail pour gagner du temps, cause un mouvement désordonné au système nerveux ; l'effet se fait voir par un travail ou mal fait ou gâché. Votre idée est donc nuisible. C'est ici que l'on peut voir que la philosophie est d'un grand service, même pour les choses qui paraissent de peu de valeur. Cela fait voir aussi, ce que c'est que réfléchir au second degré, c'est-à-dire analyser ce que contient une idée.

LE CERVEAU.

Le cerveau est le pondérateur de l'organisme humain, parcequ'il peut le régler ; le modérateur des impulsions de l'esprit parcequ'il peut éclairer son organe ; le modificateur de l'idée, parceque c'est le lieu où est transmis cet embrion, appelé idée, pour y être examiné, moulé en une forme convenable. Comme on le voit, le cœur et le cerveau sont nécessaires l'un à l'autre, sans être aucunement opposés, ni supérieur ni inférieur l'un à l'autre. L'opinion émise par certains philosophes, que le cœur est plus pur et doit commander au cerveau, en conséquence, est un non sens. Cette proposition vient de l'erreur de confondre l'organe de l'esprit (le cœur) pour son réflecteur (le cerveau.) Vouloir que le cœur commande au cerveau : c'est vouloir que l'impulsion commande le frein : c'est vouloir que l'esprit, privé de son réflecteur, fasse tatonner notre être dans l'obscurité : c'est vouloir se mettre en travers de l'organisation de l'homme.

LA RAISON.

La raison est le sentiment de la balance universelle des choses, et, conséquemment, de la justice. On voit de suite quelle doit être impartiale. La philosophie et la logique en sont des parties auxiliaires par la force de leurs arguments à convaincre. C'est le sentiment de choses évidentes : du droit contre le tort, de la réalité contre l'imagination. Conséquemment, étant équilibré par la réflexion, elle possède un pouvoir immense de persuasion. Malgré ce pouvoir immense, elle ne gouverne pas beaucoup le monde, parcequ'il lui faut livrer un perpétuel combat aux diverses passions naturelles à l'humanité. Exemple de cette lutte : Le sentiment, le désir de posséder tel objet m'absorbe tant que je deviens inquiet, jaloux et en conséquence repose peu. La raison : la création est vaste ; beaucoup d'autres objets sont aussi dignes de ton attention et aussi profitables ; d'ailleurs cela te ferait une diversion. Le sentiment, devenu impulsion : y renoncer, oh ! c'est

impossible ! il me la faut absolument ! La raison, aidée de la philosophie : en portant toutes les facultés mentales sur ce seul objet, tu en viens à déprécier le restant de l'univers, quoique tu en as besoin comme équilibre mental et physique. L'impulsion : qu'importe. ce serait indigne de moi, je dois poursuivre ce seul et cher désir. La raison, aidée par la logique : veux-tu que l'on dise de toi que tu as eu des yeux pour ne voir que par un seul coup d'œil, et des oreilles pour n'entendre qu'un son ? l'impulsion, devenue sentiment : tu as raison, je suis un insensé ; je vais, en effet diriger mes facultés différemment, ce sera plus sage. Comme on le voit la raison n'est pas un dogme, elle ne s'impose point, elle n'exclut point, seulement elle persuade. Elle est plus qu'un dogme, puisque le dogme n'est qu'une partie tandis qu'elle comprend tout. Elle ne varie ni avec les circonstances ni avec le temps ni avec les époques, et, comme la morale et l'amour elle est immuable. Elle est l'état normal de la nature de l'esprit, puisqu'elle en est la rotation même, et c'est précisément cette dernière qualité qui la rend persuasive. L'idée est la partie brute de l'esprit, ou, si on le préfère, le premier degré, tandis que la raison, plus subtile, voit toutes les nuances que contient l'idée, et conséquemment les corrige, selon les besoins des lois naturelles, normales comme, par exemple : la conservation de l'espèce normalement. Ainsi tout enseignement qui tend à nuire au jeu de la raison est anti-naturel parcequ'il prive le cerveau de sa matière première, et conséquemment le rend stérile, et déränge l'équilibre de son organisation.

Il n'y a rien à craindre de la raison puisqu'elle comprend tout ; tandis qu'une idée fixe est à craindre puisqu'elle ne comprend qu'une partie et exclut le reste. Tous les fanatismes, les préjugés et passions n'ont pas d'autres causes que ces idées fixes. Et ces divers états sont des folies nomentanées, sinon, souvent permanentes. Que de ruines ces idées fixes ont été la cause !

L'ESPRIT

L'esprit est toujours une *essence* du cœur, soit dans un genre ou soit dans un autre. Ce qui fait sa différence, c'est quand il se *pose* : alors se réfléchissant sur le cerveau il a le moyen du burin, le jugement et la volonté ensuite : — mets-toi la parceque tu vas errer à tort et à travers. Comme on le voit, ce burin c'est la volonté. L'esprit irréflechi, c'est-à-dire délivré de son laboratoire sans passer par le cerveau, n'est pas nécessairement toujours mal versé ou mal accueilli, car il peut, dans cet état, être aimable, attractif, comme dans la joie, comme dans l'amour ; alors on peut le qualifier : esprit de joie, esprit d'amour. D'ailleurs, l'esprit réflechi, parcequ'il a la lumière du cerveau, n'est pas nécessairement sage, parcequ'il peut pencher vers le froid calcul. Comme on le voit, il y a une balance, et cette balance c'est le jugement uni à la morale.

L'AMOUR.

Quoique l'on puisse dire le contraire, l'amour est un ensemble d'effets, toujours les mêmes, quoique les causes en soit très variées. L'amour est une des milles formes de l'esprit, c'est-à-dire de l'esprit irréflechi. C'est une composition d'effets qui sont la portée du cœur, débarrassé des calculs. Ce sont les sacrifices spontanés, c'est s'effacer soi-même ; en un mot, c'est donner, mais non recevoir. On peut analyser les effets composant l'amour comme suit : 1o. sensibilité, 2o. charité, 3o. pureté, 4o. respect, 5o. attachement, 6o. dévouement. Comme on le voit, ces effets sont toujours les mêmes, s'ils proviennent de la source du cœur. Ils en sont une essence et même la plus noble.

L'amour n'existe qu'en ses effets ; car il suffit de le réfléchir pour voir l'énormité du sacrifice, et cette vue fait reculer, alors l'amour n'est plus. C'est une erreur de le qualifier amour sensuel ; il n'y a pas d'amour sensuel, ceci est à la fois une ignorance et une inconvenance ; car il est une essence de l'être moral, et pas autre chose ; cette erreur provient du défaut d'un mot

propre à qualifier l'attachement sexuel. Ce mot nous ne faisons aucun scrupule de le créer, s'il ne l'est déjà : c'est la sexualité. Quand il s'agit de traiter des abstractions, la première chose à faire est de voir de quel organe ou moteur part telle abstraction. Or l'amour étant uniquement une portée du cœur ne peut pas évidemment, être sexuel. Il est vrai que par le système nerveux la sexualité ébranle le cœur, mais cette sexualité part des organes ou plutôt du moteur de la reproduction de l'espèce. Il est temps de mettre ces différentes choses à leur place respective, et, de cesser d'appeler amour ce qui ne doit s'appeler que sexualité parcequ'elle est d'un autre moteur que celui de l'amour. Le mot sensualité n'est pas assez générique pour pouvoir être applicable à l'abstraction de l'amour.

Les sens du goût et de l'odorat excitent la sensualité, mais ils ne font pas partie, ni excitent l'amour. Les deux sens de la vue ou de l'ouïe sont ceux qui excitent l'amour ; le sens du toucher est celui qui excite la sexualité, comme les deux sens du goût et de l'odorat excitent la sensualité. La sensualité est surtout applicable au boire et au manger, et est excité par les deux sens du goût et de l'odorat.

Quoique ces choses se joignent en l'individu, elles n'en ont pas moins leur cercle particulier, et il n'est ni instructif, ni bien, ni vrai de les confondre. Il ne faut pas confondre la cause pour l'effet ni l'effet pour la cause. Ainsi la cause, c'est recevoir, l'effet, c'est donner. Comme on le voit c'est différent. Les causes varient infiniment tandis que les effets sont toujours les mêmes. Il vient d'être dit que la cause, c'est recevoir. En effet, une cause d'amour charme et éblouit. Alors on est parfaitement heureux, car tout le reste le l'univers, toutes ses amertumes et ses larmes sont effacés comme par enchantement. pour ne laisser que cette cause devant soi qui ravit !..... Maintenant les effets ! Ah ! les effets c'est tout l'inverse !..... C'est la charité, la pureté, le respect, l'attachement, le dévouement, ce n'est plus recevoir mais c'est bien donner. Comme, si en toutes choses, la loi divine de la justice doit être là pour compléter la perfection. Maintenant, les causes de l'a-

mour sont très variées ; les deux sens de l'ouïe et de la vue l'excitent autant l'un que l'autre. Le sens de l'ouïe le cause par entendre dire de beaux faits, de belles expressions de l'esprit noble, comme aussi abondance de propos tombant sous le sens de l'ouïe de la personne qui écoute ce qui ne manque pas d'attirer parce que l'on se retrouve dans celui qui parle. Le sens de la vue le cause par voir un beau visage. Ceci dit beaucoup et peu à la fois. Car la beauté de l'un ne fait pas la beauté exigée de l'autre. D'abord le visage se divise en deux beautés : celle de l'expression et celle des traits. Pour toutes personnes d'une disposition profonde l'expression passe avant les traits. Pour toutes personnes d'une disposition superficielle les traits passent avant l'expression. Voilà pour les deux grandes divisions. Celles-ci, à leur tour varient infiniment. Pour commencer par l'expression, une personne sobre sera attirée par lire la sobriété sur le visage. Pour elle cette expression sobre a du charme et l'attire. On peut en dire autant pour toutes autres expressions où l'on se retrouve en une autre personne. Quant aux traits c'est encore la même loi naturelle : un visage long ne goûtera point un visage rond, n'en sera point attiré ; il préférera un visage qui ressemble au sien. Il en sera de même pour le visage oval ou toute autre sorte. Cependant une tenue gracieuse et un visage épanoui sont deux causes pour la généralité, ce sont deux causes à faire aimer, aimer, cependant, n'est pas amour, car, tandis que aimer est actif et superficiel, amour est latent et profond, aimer est un diminutif d'amour, il en est le délégué.

Ayant démontré quelques-unes de ces causes, il faut voir maintenant les effets. Le premier effet que l'on éprouve est une grande sensibilité du tort, du mal, de la souffrance ou du danger auxquels cette personne dont on a subi l'attraction est en but ou exposée. C'est là, la sensibilité d'amour, parce que c'est pour autrui que l'on sent. Comme on le voit c'est différent de la sensibilité d'intérêt partant du cerveau, qui est un motif toujours pour soi-même. Le second effet est l'attachement. On reconnaît l'attachement d'amour par le

respect qu'il inspire et par le dévouement dont il est la conséquence. L'attachement d'intérêt partant du cerveau, tout comme l'attachement sexuel, sont des motifs très différents et sont toujours pour soi-même, n'inspirent pas de respect. On peut aisément en faire la différence. Le troisième effet est le dévouement qui est la portée de l'attachement. On reconnaît aussi le dévouement d'amour en ce qu'il est excité en soi pour autrui, tandis que les autres dévouements sont égoïstes et bruts. Le quatrième est le respect qu'il provoque en soi. On reconnaît le respect d'amour par une sobriété si pure que l'on ne voudrait pas souiller l'objectif de notre amour, parceque cet objectif rend parfaitement heureux par les seuls sens de la vue et de l'ouïe. Comme on le voit c'est différent de ce respect du pouvoir de la richesse, qui est d'un autre motif. Le cinquième effet est la pureté. La pureté, sans être absolument exclusive est sans partage. Ainsi sa forme est rendue sensible quand on aime à ce point d'être satisfait de l'être aimé en toutes conditions et en tout pays. Ceci faisant une preuve que l'objectif de notre amour lui seul forme notre univers, dont la présence rend parfaitement heureux et dont l'absence rend parfaitement fidèle. Le sixième effet est la charité. La charité est une bonté du cœur et peut se faire reconnaître par divers actes. En tout cas c'est sûrement le sacrifice partiel ou entier de soi-même en faveur d'autres, Ainsi sacrifier ses susceptibilités est charitable parceque c'est faire abandon de soi-même pour en douer l'objectif de notre amour, lequel, avec le temps ne saurait éviter de laisser voir un revers, ce revers étant toujours froidissant sans le baume de la charité, laquelle au lieu du reproche fait don de son baiser aromatique. Ce dernier effet de l'amour est le plus méritoire à cause du sacrifice spontané que l'on fait de soi-même. Il l'est encore sous le rapport de faire l'épreuve de la capacité d'amour d'une personne.

Ainsi l'amour est donc la partie de l'esprit la plus belle, la plus exaltée, la plus noble ; et ce n'est pas exagérer que de dire que c'est l'excellence de l'excellent. L'amour n'est donc pas un nom simple pouvant s'adapter

à telles ou telles qualités pour en être qualifié. Non ! c'est tout l'inverse, c'est lui qui doit, logiquement, qualifier les motifs dignes de son essence, puisqu'il n'y a rien de si excellent, c'est donc illogique et l'abaisser, ou plutôt l'effacer, que de le qualifier, puisqu'il est lui-même une totalité et qu'il n'y a rien de plus que lui ? Le qualifier c'est essayer de mettre le tout dans la partie. C'est tout comme celui qui voulant intégrer commencerait par désintégrer.

Ainsi l'on dira—sensibilité d'amour, parcequ'il y a d'autres sensibilités de moindre valeur, attachement d'amour, parcequ'il y a des attachements de moindre valeurs, dévouement d'amour, parceque c'est se dévouer pour autrui, tandis que les autres dévouements sont toujours égoïstes ; respect d'amour, parce qu'il rend sobre, au lieu que le respect de la puissance que la richesse excite, est toujours l'envie de l'appétit égoïste ; pureté d'amour, parce que, aimant pour aimer, cet objet lui seul, rend parfaitement heureux ; charité d'amour, parce qu'il y a abandon de soi-même, tandis qu'il peut y avoir charité du cerveau, c'est-à-dire, donner en vue de recevoir en retour, c'est très différent. Ainsi, l'effet est plus que la cause ; car la cause rend heureux, tandis que l'effet est un sacrifice. L'amour est donc une loi divine et naturelle de justice ; car sa cause rendant heureux, il n'est que juste que ce bonheur excite à le remettre à son auteur avec intérêt. Je dis avec intérêt, car exposer sa vie pour la cause d'amour, est à la fois remettre et payer l'intérêt.

Comme on le voit, tandis que la cause est humaine, l'effet est surhumain, comme se sacrifier, le prouve. L'effet est éthéré parcequ'il est spontané, il est divinisé par être désintéressé, et il est éternel parce qu'il survit à la mort, ce qui prouve surabondamment que sa portée est une continuité de l'être humain à son idéal créateur. L'amour est donc la partie de l'esprit le plus rapproché de Dieu, et conséquemment le plus en rapport avec lui ?.....

L'amour, comme la morale, cependant, est une partie latente de l'esprit. Il n'est militant que par une cause assez puissante pour l'électriser. Parmi toutes

les causes, il n'en est peut-être pas de plus puissante que des beaux yeux. Les yeux, en effet, sont le miroir de l'Âme, et sont plus propres à électriser que n'importe quelle autre cause. L'amour et la morale ne sauraient être qualifiées, car il est évident qu'il n'y a pas deux amours ni deux morales ; s'il y en avaient deux, alors il faudrait l'adjectif pour les différencier, comme on le fait pour toutes les variations de l'esprit. La morale et l'amour sont aussi immuables que la source dont ils émanent, c'est-à-dire : Dieu. Et l'on peut affirmer, sans craindre d'errer, que l'une comme l'autre sont les véritables représentants de Dieu sur cette terre. Il est évident que Dieu a donné la morale et l'amour à l'être humain comme continuité de lui à sa création humaine ; car quiconque a été touché de la morale et de l'amour a été parfaitement heureux, et que l'on ne montre autre chose, sur cette terre, capable de rendre heureux ?..... Tandis que tout est passager, s'use et se flétrit en l'être humain, l'amour seule reste, comme pour prouver que l'essence en est surhumain..... Tout être humain qui a réellement aimé a senti un bonheur complet, et ceci est plus que suffisant pour prouver qu'il y a un être invisible à l'œil matériel, mais visible à l'intelligence, peu importe le nom que l'on donne à cet être infiniment bon et infiniment puissant. Ainsi, tant qu'il y aura un être humain capable d'aimer, Dieu sera reconnu par la continuité d'amour. L'amour étant spirituel, cela fait une base irréfutable de foi en un être purement spirituel, créateur.

LA PENSÉE.

La pensée a trois causes principales, 1o. la nature propre, c'est-à-dire ce que l'on voit, ce que l'on entend et ce que l'on sent. 2o. le genre d'instruction, publique ou privée, que l'on reçoit ; 3o. le genre d'éducation, publique ou privée, que l'on reçoit. La première cause est de beaucoup la plus importante vu qu'elle renferme le pouvoir ou non pouvoir de réaliser ce qu'il peut y avoir d'avantageux dans l'instruction et l'éducation. Maintenant par quoi la nature humaine est-

elle ce qu'elle est ? D'abord, le climat tel qu'il est dans rayon plus ou moins étendu, cause physique et mentale. On reconnaît la dernière des deux causes en comparant, si l'on a voyagé, les peuples de climats chauds par être plus ouverts, moins timides, parce que les climats chauds n'exigent pas de se renfermer entre quatre murs, au contraire, invitent à demeurer au dehors, et, conséquemment, ont pour effet de rendre le contact avec l'étranger plus facile que s'il était obligé de vivre renfermé en dedans d'une maison comme c'est le cas dans les climats froids. 2o. le hasard de sa conception, c'est-à-dire les dispositions particulières des parents au moment immédiatement précédant la conception. 3o. les sensations ordinaires ou extra de la mère pendant les neuf mois qu'elle porte dans son sein le futur être humain. 4o. le temps de l'allaitage. 5o. le genre d'alimentation de la nourrice durant l'allaitage, et 6o. l'hérédité, c'est-à-dire l'organisation mentale des parents. Ensuite l'humain pense selon qu'il voit, ce qu'il entend ce qu'il sent. Ce qu'il voit, c'est l'horizon où il est né, et les horizons lointains, s'il peut voyager. Dans ce dernier cas, sa pensée devient d'autant plus universelle et le rend universel lui-même, si sa nature propre peut embrasser tout ce qu'il voit. Ce qu'il entend principalement, c'est l'instruction ou l'éducation qu'il reçoit. Ici est la clef de l'édifice humain soit pour le beau et le bon, ou soit pour le contraire de cela, selon ce que l'individu peut faire. Ce qu'il sent lui vient de l'hérédité ; ceci peut être augmenté, selon les circonstances où se trouve l'humain. Comme la très grande majorité des humains est forcée de ne voir que l'horizon où elle est née, il lui faudra donc se replier sur elle même ou devenir ce que l'instruction ou l'éducation le feront.

L'instruction, c'est l'arithmétique, l'algèbre, les mathématiques, la politique, les lois, les industries, le commerce, la littérature, etc, etc. Comme on le voit c'est apprendre comment faire pour réussir dans le monde des entreprises. Or par la nature l'on a déjà de l'appétit, cette instruction l'augmente et la stimule encore. Ce n'est donc pas induire à donner, mais plu-

tôt à recevoir pour soi seul. L'éducation : c'est la retenue, la politesse, la bienveillance, la courtoisie, le savoir-vivre, la tolérance, la civilité, l'abnégation, etc. Comme on n'a pas cela par sa nature il faut donc faire des efforts pour pratiquer l'éducation ; c'est se cultiver pour en donner le fruit à d'autres. L'éducation a donc plus de mérite que l'instruction. En somme l'instruction, c'est cultiver, l'éducation, c'est se cultiver. Maintenant, un peuple où la première est surtout appliquée devient soucieux, inquiet, égoïste, jaloux et gobe tout, s'il le peut. D'autre part, un peuple où la seconde est surtout en pratique devient agréable, facile, attractif et civilisé, toutefois est sujet à être gobé et victime du premier chaque fois qu'ils viennent en contact. Conclusion à tirer : l'équilibre de ces choses élèverait le moral du premier et mettrait le second sur ses gardes.

Quand aux causes qui font qu'un peuple pense différemment, d'une époque à une autre, il faut en trouver la cause dans cette loi naturelle qu'un genre d'excitation quelconque en provoque toujours un autre. Ainsi, après une guerre victorieuse, la génération venant immédiatement après cette guerre sera prolifique en poètes comme en philosophes, les uns chantant, les autres analysant. Les poètes comme les philosophes dirigent beaucoup la pensée d'un peuple, toutefois ils n'en sont pas la première cause.

LOIS NATURELLES.

Qui se flatte beaucoup indique une tyrannie.

L'œil qui ne s'ouvre qu'à demi indique la dissimulation, et, peut-être le crime.

L'œil est le visible thermomètre de l'esprit.

L'œil, très agité, en parlant, indique beaucoup d'électricité en la même personne.

L'œil doux indique la tendresse de l'amour.

L'œil qui refuse de regarder en face indique le mal.

L'œil dont la pupille est démesurement ouverte indique beaucoup d'application actuelle.

L'œil enflammé indique une passion comprimée.

L'œil qui se surprend observé et se referme aussitôt. indique la défense de regarder ou de la honte ou de la culpabilité.

L'œil qui regarde en pleine face signifie une grande franchise et de la profondeur de jugement.

L'œil, à la fois mouillé et vitré indique de la lascivité.

L'œil terne indique la maladie du corps.

L'œil étincelant, s'il est accompagné d'un sourire signifie la convoitise.

L'œil gros, et posé en avant de l'orbite, indique l'indiscrétion.

L'œil vitré et fixé, grand ouvert sur un objet en signifie le désir.

L'esprit irréfléchi erre au point de prendre les dispositions d'esprit d'autrui semblables aux siennes.

L'œil hagard et fixe indique la folie, par avoir arrêté l'essor de l'esprit.

L'œil doux, velouté a plus de pouvoir que la parole même.

L'œil troublé signifie l'anxiété, la crainte ou le doute.

L'œil dont l'iris semble vouloir sortir de l'orbite, et rond comme une boule indique la concentration de l'esprit sur un objet très attractif.

L'œil montrant l'anxiété, en permanence, est une évidence de sincérité.

L'œil montrant la clarté et la dureté de l'acier indique une passion ou l'enthousiasme.

L'œil pointé indique un esprit sarcastique.

L'œil obtus indique peu de jugement.

L'œil qui scintille indique la malice ou la comédie ou l'espièglerie.

L'œil matériel et l'œil de l'intelligent provoquent la retenue chacun selon ce qu'ils valent. L'œil matériel empêche la sympathie de s'établir parce que le sens de la vue agit sur le goût raffiné, conséquemment empêche l'impudicité s'il y a laideur physique. L'œil de l'intelligence va plus loin, il voit les conséquences de l'action avant de la commettre, conséquemment inspire la retenue.

Par la provocation du sens de la vue, à vue, l'auteur

de ce recueil a été témoin oculaire d'un tourbillon d'électricité, sorti de la pupille de l'œil, couleur jaune-bleu, ayant la vitesse commune d'un tourbillon de vent, avec la même forme, et allant frapper l'être provocateur dont les yeux étaient grands ouverts avant l'arrivée du tourbillon et se fermèrent aussitôt, atteints par le tourbillon.

Dans un autre cas, il a vu des étincelles sortir de la pupille de l'œil, couleur jaune-bleu, et s'éteindre à une petite distance de l'œil. Dans un troisième cas, il a vu tout autour de la pupille de l'œil des rayons électriques, couleur jaune, ces rayons tout autour de la pupille pouvaient être comparés, toute proportion gardée, à ceux du soleil, la pupille, comme c'est connu, étant circulaire, présentait l'aspect d'un petit soleil.

Le mouvement du pied, alors que le reste du corps est en repos indique un contentement qui flatte.

Le geste des bras en parlant indique la chaleur de l'esprit.

Le geste de la tête, en parlant, signifie le défi jeté au contradicteur par la certitude que l'on est dans le vrai.

L'ombre, sur le visage, signifie le besoin d'épancher son cœur.

L'hystérie et la timidité donnent un air contracté au visage dont il est difficile à différencier.

Le rire froid signifie l'espièglerie.

Le visage sur lequel on ne lit aucun trait caractéristique est le signe d'un esprit faible.

Plus la volonté exige de la lumière sur le cerveau, plus celui-ci demande de l'esprit au cœur, et conséquemment plus le cœur se trouve fatigué d'être pressé de trop près.

La loi naturelle, peut-être la plus incarnée, est de chercher ce qui plaît et d'en être attiré. Cela se trouve dans ce qui nous ressemble le plus, que cette ressemblance soit l'expression du visage ou de l'esprit. Faut-il s'étonner, après cela, que l'on aime tous ceux qui nous ressemblent en quelque chose ?

Le visage ayant l'air commisératif régulièrement indique la maladie du cœur.

L'ESPRIT RÉFLÉCHI COMPARÉ AVEC L'ESPRIT IRRÉ-
FLÉCHI, CAPACITÉ DE L'UN ET DE L'AUTRE.

L'esprit réfléchi a cet avantage sur l'esprit irréfléchi de voir devant lui, et, conséquemment, de marcher droit, avec certaines autres nuances dont l'esprit est susceptible. Ainsi l'esprit réfléchi ne commettra ni meurtre, ni suicide par ce qu'il a l'avantage du pouvoir de mesurer toutes les portées ou conséquences de ses actions ; car, en effet, neuf sur dix meurtres ou suicides sont les faits de l'esprit irréfléchi. Cependant l'esprit réfléchi peut aussi commettre le meurtre ou le suicide même parce qu'il peut voir d'avance le fruit de son crime. Et ceci rend ses crimes vingt et même cent fois plus abominables, à cause qu'ils ont été commis avec clairvoyance, avec pleine intention et volonté. Ainsi, comme on le voit, l'esprit réfléchi n'est pas un garant de sûreté dans tous cas, et ne saurait être suprême. Il y a donc quelque chose au-dessus de ce bel esprit réfléchi, sûrement.

L'esprit irréfléchi est un aveugle frappant à droite et à gauche sans discernement. Comme on le voit, il est tout le contraire de son frère réfléchi. Il est donc tout le contraire de la sûreté, car il est délivré de son laboratoire tout chaud et tout étourdi de sa violence. A cause de ce défaut de contrôle de lui-même il est, de beaucoup, le plus souvent coupable de tous les crimes connus. Mais si ceci est vrai, il aussi vrai qu'il est capable des plus nobles actions ; car de par son défaut de lumière même il s'exposera à tous les dangers pour sauver la vie à d'autres que lui. Tel est l'esprit irréfléchi : il n'a pas le temps ni la capacité de mesurer les conséquences de ses actions avant de les entreprendre. Conséquemment, ses crimes, à cause de son aveuglement, n'ont pas autant de cruauté que ceux de son frère réfléchi ; sans toutefois pour cela qu'ils soient atténuatifs. Par exemple, il se jettera dans le feu ou l'eau pour sauver la vie à quelqu'un. Et c'est là le faite de sa valeur comme de sa beauté. Mais soit dans le mal fait ou le bien fait il ne saurait calculer ni l'un ni l'autre. L'esprit réfléchi peut aussi sauver la vie à

d'autres, après avoir mesuré tout l'avantage qu'il en retirera pour sa gloire ou sa fortune. Comme on le voit c'est donner pour se faire remettre avec intérêt. Ayant montré la capacité de l'un et de l'autre, chacun peut faire son choix, et peut-être se dire s'ils sont discutables. Il y a quelque chose d'imparfait dans l'un et l'autre, sûrement. Et cette imperfection est le défaut de morale. La morale est une partie latente de l'esprit, c'est-à-dire que certaines personnes en sont susceptibles à condition d'être excités soit du sens de la vue ou de l'ouïe. C'est une composition dont la pitié, la honte et l'honneur sont les principales essences. Ainsi une personne susceptible de pitié ne heurtera qui que ce soit, en quoi que ce soit. Comme on le voit, la pitié, en elle-même est un garant de sûreté générale. Les deux sens de la vue et de l'ouïe l'excitent soit par voir commettre des crimes ou entendre des propositions criminelles. La honte empêche de commettre toutes actions basses et propres à faire rougir de disgrâce. Ainsi une personne susceptible de honte retiendra sa langue prête à médire, ou ses mains prêtes à mal faire, par la honte d'être montrée du doigt en public à cause de sa qualité reconnue en elle. L'honneur empêche de commettre une défaillance et soutient la faiblesse ; il tient la parole d'unée ; il défend de trahir : il défend de donner le coup de pied aux faibles ; il défend de prendre avantage de la concupiscence ; ainsi, l'honneur comme la pitié, et la honte dérive des sens de la vue et de l'ouïe, parce que, en effet, l'excitation peut en provenir soit par voir la bassesse ou par entendre ses propositions. Ainsi l'esprit réfléchi ou irréfléchi, à la condition d'être lié à la morale ne commettra pas de crimes. Donc un peuple entièrement moral serait beaucoup moins dispendieux à gouverner vû que le gouvernement pourrait, du coup, licencier toute sa police et se défaire de ses tribunaux criminels. Quant à posséder la morale, si on ne l'a pas de sa nature on ne peut refaire les dispositions naturelles deux fois. Par l'entendre déclamer souvent par son pasteur, et s'il est lui-même moral il sera infatigable à la déclamer, la loi naturelle de l'impression d'une chose dans les parents la fera passer dans leurs enfants.

LA MÉMOIRE.

La mémoire habite le cerveau aussi longtemps que l'esprit y habite ou peut y être amené. Sa composition comprend la capacité de recevoir profondément les impressions par l'œil ou l'oreille, et, aussi, la capacité de garder ces mêmes impressions. Cette dernière qualité implique la réflexibilité de l'esprit sur le cerveau. L'auteur de ces lignes a essayé cela plusieurs fois sur lui-même, et, à chaque fois que l'esprit s'est retiré du cerveau, la mémoire a alors disparu. De même aussitôt que l'esprit a pu être amené sur le cerveau, la mémoire a reparu. De sorte que si, pour une cause ou pour une autre, l'esprit est mortifié, la mémoire disparaît du cerveau. Ainsi, le cerveau, seul, renferme les impressions, et si l'esprit n'y est pas pour opérer la lumière propre à faire lire ces impressions sur le cerveau, les impressions restent dans l'obscurité. Il ne peut y avoir de doute là-dessus, que l'esprit est la matière première qui sert à opérer la lumière sur le cerveau, faisant lire les impressions du passé, depuis longtemps. L'auteur de ce recueil a la preuve répétée de cette réflexibilité de l'esprit sur le cerveau, par lui-même. Ainsi, au milieu des ténèbres de la nuit, alors qu'étant à la recherche de l'analyse d'une chose, il a vu sortir de l'œil gauche des convulsions électriques absolument semblables aux convulsions que l'on observe à l'horizon par une soirée chaude plus qu'à l'ordinaire. Quand à la différence de la mémoire dans les humains, les causes sont diverses.—Ainsi l'oreille très grande perçoit plus et mieux les sons, et, si le cerveau est fait pour les imprimer, puis, si l'esprit est vif, il y aura une mémoire extraordinaire des sons. De même l'œil dont la pupille s'ouvre très largement et très promptement voit plus, et, imprime plus justement sur le cerveau les divers objets passés en revue. Et, si l'esprit est actif sur le cerveau, tout cela formera une belle mémoire des objets. L'esprit, comme on le voit, est la matière première nécessaire à opérer la lumière propre à lire les impressions reçues, soit de l'oreille ou de l'œil, enmagasinées dans le cerveau.

L'aveugle, sourd et muet n'a de mémoire que par les trois sens du toucher, du goût et de l'odorat ; il aura la mémoire d'une brûlure, d'une engelure ; des fruits et des odeurs des fleurs, mais ne l'aura pas de la verticale ni des milieux, ni des horizons, ni des sons, par défaut des sens de la vue et de l'ouïe. Résumé : les cinq sens reçoivent et communiquent au cerveau les impressions diverses et les y impriment. Ces cinq sens sont autant de fils électriques parlant sur le cerveau : Car l'esprit en est le moteur, et l'esprit contenant l'essence de l'ambre, non-seulement fait communiquer les impressions au cerveau, mais de plus les y éclaire. De quoi faut-il s'étonner, après cela, que l'esprit, étant mortifié, cesse d'éclairer ces impressions—ce qu'on appelle vulgairement perte de mémoire, temporairement ou définitivement, selon la force des coups reçus, et selon la force des sujets.

La rotation de l'esprit, accomplie en trois degrés : du premier au second degré et du second au troisième degré, revient sur lui même.

—Je vais mettre cent piastres à l'intérêt de dix pour cent. Dans dix années ce cent piastres formera un total de mille piastres, ceci est la première réflexion. Je vais mettre ce mille piastres à l'intérêt de dix pour cent pendant dix années. Au bout de ces dix années ce mille piastres formera un total de dix mille piastres. Ceci est la seconde réflexion. Je vais mettre ce dix mille piastres à l'intérêt de dix pour cent pendant dix autres années, et à la fin de ces dix années ce dix mille piastres formera un total de cent mille piastres. Ceci est la troisième réflexion de lumière de ce second degré de l'esprit réfléchi. Maintenant cet esprit réfléchi du second degré revient sur lui-même par le troisième degré comme suit :— Posséder cent mille piastres est beaucoup plus que mon état exige de la fortune publique ; ceci cause défaut d'équilibre dans la société ; première réflexion de ce troisième degré ; c'est un écueil pour le gouvernement de mon pays, seconde ; c'est encore une injustice que je regorge tandis que d'autres n'ont rien, troisième réflexion ; c'est aussi une pitié de voir mes concitoyens réduits à la mendi-

cité par ma gourmandise, quatrième réflexion de ce troisième degré, et la rotation est accomplie.

Que le cœur soit le laboratoire de l'esprit, il ne saurait exister un doute à cet égard. L'auteur de ces lignes a essayé cela plusieurs fois sur lui-même, et, à chaque fois que la volonté a exigé beaucoup de lumière sur le cerveau pour analyser une chose, le cœur, se trouvant forcé, le fit sentir par des mouvements désordonnés. Le cerveau, alors, rempli de lumière la laissa voir par l'élargissement de la pupille de l'œil, au point de prendre presque tout l'espace de l'iris. Ceci prouve deux choses :—1o. que l'esprit opère une lumière sur le cerveau ; 2o. que l'œil renvoie la lumière du dedans aussi bien qu'il la reçoit du dehors.

L'esprit, sur le cerveau, ordinairement, n'émet que de la lumière, il opère l'électricité qu'à l'état d'excitation. Preuve que la nature est la même en toutes choses.



